

# DEVENEZ PARTENAIRE du SDUS 93 tennis de table !



## CLUB DES PARTENAIRES pour un soutien jusqu'à 10 000 €

- Promotion des produits et services de votre entreprise auprès des adhérents du club
- Présence du logo de votre entreprise sur le panneau « club des partenaires »
- Présence du logo de votre entreprise sur les différents supports de communication du club (Site Internet, affiches des rencontres du championnat de France PRO...)
- Invitation des salariés de votre entreprise au Tournoi inter-entreprises organisé à la salle « La Raquette »

### MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don, sous forme d'aide financière ou matérielle, à un organisme ou une association pour soutenir une œuvre d'intérêt général.

En contrepartie, elle peut bénéficier d'une déduction fiscale. Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre les deux parties.

**Déduction Fiscale :** 60% sur le montant de l'IS dans la limite d'un plafond de 0,5% du chiffre d'affaires H.T. Possibilité de report des dépassements sur 5 exercices.

**Exemple :** un don de 8 000 € permet une économie de 4 800 € sur le montant de votre impôt sur les sociétés.

**Contactez NOUS !**

01 48 23 05 95  
contact@sdustt93.fr